



A Herbignac, le 26 juin 2025

## **ANNEXE FINANCIERE**

### **TARIFS ET FONCTIONNEMENT AU COLLEGE SAINT-JOSEPH**

« Une école contribue à plus de justice lorsqu'elle tient à se rendre aussi accessible aux familles modestes qu'aux plus aisées et lorsqu'elle ne se contente pas à cette fin de dispense de frais de scolarité qui pourraient heurter la dignité de certains foyers, mais propose au libre choix de toutes les familles, par équité et par solidarité, des tarifs différenciés selon leurs ressources ».

(Enseignement Catholique actualité n° 28)

Chaque famille qui scolarise son enfant au collège Saint-Joseph verse une contribution qui permet de financer les dépenses d'investissement non prises en charge par l'Etat : Entretien des bâtiments, amélioration de la sécurité, achat de matériel...

**Pour l'année scolaire 2024-2025, les contributions familles seront encore proposées sur la base de 3 tarifs.**

Pour limiter la hausse des contributions dans un contexte toujours inflationniste nous continuons de miser sur la solidarité. Ces tarifs sont fixés afin de permettre au collège d'avoir un fonctionnement à l'équilibre malgré l'augmentation de toutes les matières premières, des frais d'entretien des bâtiments, de l'énergie etc. Nous voulons en effet continuer à accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles.

Comme les années précédentes, chaque famille **sera libre** de choisir le tarif A, B ou C qu'elle souhaite retenir et nous comptons sur les familles qui le peuvent, pour retenir le tarif B ou C.

C'est grâce à cela que nous pourrons faire évoluer raisonnablement le tarif A.

Si vous avez plusieurs enfants scolarisés dans l'établissement, il vous est possible d'opter pour l'un des tarifs proposés pour chacun d'entre eux.

**Une avance de frais s'ajoute à la contribution** : En 2024-2025 ces frais sont estimés à 160 €.

Ils comprennent l'achat de fournitures spécifiques, livres de poche, activités et sorties pédagogiques diverses, assurance individuelle accident et responsabilité civile (vous n'avez donc pas à prévoir d'assurance scolaire), les sorties et activités pédagogiques, sont demandés aux familles afin qu'elles puissent anticiper d'éventuelles dépenses liées à la scolarité de leur enfant. L'éventuel reliquat de ces frais annexes est reversé aux familles en fin d'année scolaire.

**NB : Cette avance de frais ne concerne pas le coût des voyages culturels et linguistiques, ni le pack fournitures scolaires.**

#### **Le choix du tarif :**

Le choix du tarif de la contribution des familles relève de votre liberté de choix et **aucune forme de contrôle ne sera effectuée par le collège.**

*Cependant, pour vous aider dans votre choix, un critère objectif peut être retenu en exemple, celui du quotient familial calculé de la manière suivante :*

*(Salaire net imposable + autres ressources) / nombre de part = quotient familial*

*Pour un quotient familial inférieur à 8000€ le tarif A est à envisager.*

*Pour un quotient familial entre 8001€ et 10600€ le tarif B est conseillé.*

*Pour un quotient familial supérieur, le tarif C est possible.*



### La restauration :

Les élèves du Collège Saint-Joseph bénéficient d'une cuisine centrale, les repas des collégiens sont donc cuisinés sur place. Nous sommes vigilants quant à la qualité de la prestation de notre partenaire CONVIVIO et nous mettons en avant notre intérêt mutuel à offrir à nos jeunes une cuisine de qualité. Cette année, le prix du repas est fixé à **5,90€**.

### Les options :

Chaque option vise à enrichir le parcours académique des élèves, en favorisant le développement de compétences spécifiques et en élargissant leurs horizons. Les effectifs possibles pour ces options étant limités, les inscriptions peuvent donner lieu à des sélections. Les options impliquant des partenaires extérieurs sont payantes :

- **La voile :** Avec « nautisme en Pays Blanc » à Piriac-sur-Mer : 300€/an
- **Option Foot en classe de 6° (2h sur l'emploi du temps) :** Avec le St Cyr Football d'Herbignac : 70€/an
- **Activité Foot en 5° et 4° (2h sur l'emploi du temps) :** Avec le St Cyr Football d'Herbignac : 70€/an (sous réserve d'une constitution importante d'un groupe )
- **Equitation :** Avec Les écuries de Manaure à Herbignac : Inscription et tarifs à voir directement avec le club

**NB :** Les options ne constituent pas l'essentiel de la scolarité de nos jeunes au collège. Elles doivent être perçues comme une possibilité d'épanouissement supplémentaire. Il existe aussi l'Association sportive (AS) ainsi que de nombreux ateliers (Arts plastiques, Musique, Théâtre, Jeux de société...) ou activités diverses (Marché de Noël, Eco-délégués, Engagements...) qui sont autant d'occasions pour les collégiens de Saint-Joseph de s'investir dans la vie collective et de développer leurs talents.

### Les modes de paiement

- Par prélèvement : chaque mois le 10 du mois.
- Par chèque : à réception des factures. Possibilité de régler chaque facture en 4 fois (transmettre les quatre chèques pour encaissement en novembre et janvier, puis en mars et mai. Puis avant le 10 juillet pour la facture de régularisation de fin juin.
- Par espèces à réception des factures.

### Aides

Aucun élève ne doit être empêché d'entrer au Collège Saint Joseph pour des raisons financières. Les familles peuvent demander les bourses de collège et une aide du département pour la restauration – ces dossiers sont remis début septembre par le secrétariat qui vous accompagne dans ces démarches.

En restant à votre disposition si vous avez des questions particulières,

Je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations,

Matthieu DEHEZ  
Chef d'établissement





## ANNEXE FINANCIERE

### CHOIX DU MODE DE PAIEMENT AU COLLEGE SAINT-JOSEPH

**A compléter et retourner à l'établissement au plus tard le 6 septembre 2025**  
**(sans retour le tarif B est appliqué par défaut)**

Nom et prénom du responsable principal : .....

Nom et prénom de l'enfant : .....

En classe de : .....

→ Notre choix de contribution pour l'année 2024/2025 : (cocher la case de votre choix)

- Tarif A : 40.90€ / mois sur 10 mois (*pour un quotient familial inférieur à 8000€*)
- Tarif B : 43€ / mois sur 10 mois (*pour un quotient familial entre 8001€ et 10600€*)
- Tarif C : 45.20€ / mois sur 10 mois (*pour un quotient familial supérieur*)

→ Notre choix de mode de paiement est :

- PRELEVEMENT : le 10 de chaque mois d'octobre à juillet.
- CHEQUE
- En ESPECES

Fait à ....., le .....

**Signature(s) :**